



Conseil Municipal du jeudi 22 juin 2023 à 20 heures 30

Salle du Conseil Municipal

----- ORDRE DU JOUR

PREAMBULE

- Approbation du procès-verbal de la séance du 27 avril 2023
- Décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

1. Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

FINANCES LOCALES

2. Autorisation de programme et crédits de paiement n°11 du budget général pour l'opération n°404 – Rue de Tours
3. Autorisation de programme et crédits de paiement n°16 du budget général pour l'opération n°410 – Création d'une aire de jeux
4. Autorisation de programme et crédits de paiement n°18 du budget général pour l'opération n°409 – Mise en sécurité de la voirie au lieu-dit le Pavillon

DOMAINE ET PATRIMOINE

5. Acquisition amiable des parcelles de terrain E 1131, D 764, D 717– [VIDAL]

FONCTION PUBLIQUE

6. Ressources Humaines – modification de la durée hebdomadaire de service de deux emplois à temps non complet

DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – CONVENTIONS DIVERSES

7. Piscine communale : Autorisation de signer la convention entre la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre et la commune d'Esvres tendant à la réparation des désordres et malfaçons affectant les travaux de réhabilitation de la piscine d'Esvres
8. Piscine communale : Autorisation de signer le protocole transactionnel entre la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre et la commune d'Esvres tendant à la réparation des désordres et malfaçons affectant les travaux de réhabilitation de la piscine d'Esvres

QUESTIONS DIVERSES